

Additif

**Les vérifications
administratives se feront à la
prise du Carnet d'Itinéraire
les 26/27 Mai et 01 juin.**

Les prix Féminines 1^{er} 300€
2^{em} 150€

REGLEMENT SPORTIF

5èm RALLYE NATIONAL VHC du PAYS VIGANAIS

02/03 JUIN 2018

Le règlement particulier de ce Rallye complète le règlement standard des rallyes FFSA, les règles spécifiques des rallyes VHC FFSA 2018 et le règlement de la coupe de France des Rallyes VHC 2018

PROGRAMME - HORAIRES

<u>PARUTION du REGLEMENT:</u>	<u>LUNDI 23 AVRIL 2018</u>
<u>OUVERTURE des ENGAGEMENTS:</u>	<u>LUNDI 23 AVRIL 2018</u>
<u>CLÔTURE des ENGAGEMENTS:</u>	<u>LUNDI 21 MAI 2018</u>
<u>Parution du carnet d'itinéraire et distribution :</u>	SAMEDI 26 MAI 2018 de 08H00 à 17H30 DIMANCHE 27 MAI 2018 de 08H00 à 13H00 VENDREDI 01 JUIN 2018 de 08H30 à 16H00
<u>Lieu de distribution :</u>	<u>Restaurant Traiteur de la plaine D999 -30120</u> <u>MOLIERE - CAVALLIAC</u>
<u>DATES ET HEURES DES RECONNAISSANCES:</u>	SAMEDI 26 MAI 2018 DE 09H00 à 17H30 DIMANCHE 27 MAI 2018 DE 09H00 à 13H00 VENDREDI 01 JUIN 2018 DE 09H00 à 16h00

DEROULEMENT DU RALLYE

SAMEDI 02 JUIN 2018 de 08H00 à 15H00 : Vérifications des Documents ET des Voitures.
Lieu : VILLAGE DE VACANCES La POMMERAIE Route de Millau 30120 Le VIGAN

SAMEDI 02 JUIN 2018 de 08h30 à 15h00 : Mise en place du PARC DE DEPART
Lieu : PARKING DU STAGE ANNEXE,
Prés du VILLAGE DE VACANCES La POMMERAIE Le Vigan

SAMEDI 02 JUIN 2018 à :
14h00 : 1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs
14h30 : Briefing des Véhicules Encadrement Rallye par Directeur de course

PC Course Communauté de Communes 30120 Le VIGAN

- SAMEDI 02 JUIN 2018 à 15h00 : Publication des équipages admis au départ

PC Course Communauté de Communes 30120 Le VIGAN

- SAMEDI 02 JUIN 2018 à 15h00 : Publication des heures et ordres de départ

PC Course Communauté de Communes 30120 Le VIGAN

- Lieu : PARC DE DEPART P Stade Annexe LA POMMERAIE 30120 Le VIGAN

Briefing des pilotes prioritaires.

Briefing écrit, remis aux vérifications administratives

Briefing des Commissaires à la remise du matériel Local du Team Auto.

• Lieu : Face aux vérifications St EUZEBY Route de MILLAU 30120 Le VIGAN.
SAMEDI 02 JUIN 2018 à 16H00 ;
DEPART de la 1^{ère} ETAPE, 1^{ère} Voiture VHC

Publication des résultats partiels le Samedi 02 juin 2018 au :

- PC Course Communauté de Communes et Parc Fermé Stade Annexe le Vigan

SAMEDI 02 juin 2018 à 18h36 ;
ARRIVÉE de la 1^{ère} Etape Parc Fermé Stade Annexe le Vigan

DIMANCHE 03 juin 2018
DEPART 2^{ème} ETAPE, Parc Fermé Stade Annexe le Vigan
1^{ère} Voiture VHC à 07h00

ARRIVE 2^{ème} ETAPE, Parc Fermé Stade Annexe le Vigan
1^{ère} VOITURE VHC à
14h50

Publication des résultats du rallye

DIMANCHE 02 JUIN 2018 à 20h30 au PC course et Parc fermé Stade Annexe le VIGAN



ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ASA Gard Cévennes organise En qualité d'organisateur administratif.

Le 5^{èm} RALLYE NATIONAL VHC Du PAYS VIGANAIS 2018. Avec le coefficient 2
En qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la

Ligue du Sport Automobile OCCITANIE Méditerranée

Le sous le numéro et par la FFSA sous le permis d'organiser

Numéro en date du

Comité d'Organisation

Président : Jean José DARDANELLI

Membres : Les membres de l'ASA GARD CEVENNES – TEAM AUTO VIGANAIS

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA Gars Cévennes, impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Téléphone : 04 66 29 15 38

Courriel : asa.gardcevennesrange.fr

Permanence du Rallye : TEAM AUTO VIGANAIS

Lieu, Place Quatrefages de la Roquet Mairie du Vigan

Date, du Samedi 8h00 au Dimanche 18h00

Organisateur technique

Nom : TEAM AUTO VIGANAIS

Adresse : Mairie du Vigan place Quatrefages de la Roquet 30120 LE VIGAN

Courriel : teamautoviganais30orange.fr

Téléphone : 04 67 82 01 09 Port : 06 87 83 94 21

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1.P. OFFICELS		N° de Licence
Président du Course PC :	Patrick BOUTEILLER	128253
Adjoint Dir. Course VHC PC :	Thierry GRAUBY	163786
	Delphine GRAUBY	163787
Directeurs de Course ES:	André GUIBLAIN	7081
	Jean Luc DEVRIESE	
Président du Collège :	Max DECARPENTRI	3433
Membres du Collège :	Guy MALLEMANCHE	1254
	Maryse DELMAS	46360
CRAC :	Magalie VIDAL	179595
	Gérard DURAND	13816
	Thierry LE FOLL	58387
Commissaires Techniques :	Christian MANGEMATIN	6507
	Sébastien BOUSQUET	243494
	Christian JOLY	11082
	Maurice PIZO	
Responsable VHC	Michel MOLINES	9502
Juges de Fait :	Jean GHENO	
Médecin chef :	Michel ROMIEU	9031

NB : les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois pendant tous le rallye.

1.2.P. ELIGIBILITE

Le 5^{em} RALLYE NATIONAL VHC du PAYS VIGANAIS 2018 compte pour :
La Coupe de France des Rallye VHC 2018 coefficient : 2

1.3.P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le

Les vérifications finales seront effectuées : **SAMEDI 02 JUIN 2018 de 08H00 à 15H00 :**

Vérifications des Documents et des Voitures.

- Lieu : VILLAGE DE VACANCES La POMMERAIE Route de Millau 30120 Le VIGAN

Adresse : Garage ?

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter aux vérifications le PTH/PTN de la voiture ainsi que le passeport technique 3 volets ou, pour les concurrents étrangers, PTH accompagné du visa de l'ASN.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au :
5^{em} RALLYE NATIONAL VHC du PAYS VIGANAIS 2018 doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée,
Avant le **21 MAI 2018**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 20 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 350 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 350 € (x 2)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription une photocopie de la 1^{ère} page du PTH.

ARTICLE 4P. VOITURES AUTORISEES

4.1 Sont autorisées les voitures à définition routière, de l'Annexe K en vigueur, homologuées FIA/FFSA, pour les périodes E, F, G1, G2, GR, H1, H2, HR, I, IR, J1 et **J2** titulaires d'un Passeport Technique Historique (PTH/PTN), à la date de clôture des vérifications techniques, conformes au Règles Spécifiques Rallyes VHC

Sont admises dans un classement séparé, les voitures de la catégorie Rallye Classic de Compétition.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

S'il s'agit d'un rallye de doublure, les concurrents VHC partiront en premier.

Le 5^{em} Rallye National du Pays Viganais représente un parcours de 222.00 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 90 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 St MARTIAL - PEYREGROSSES 9.670Km

ES 2 ST ANDRE De MAJENCOULES - MANDAGOUT 7.800Km

ES 3 MONTDARDIER - ROUBIGNAC 14.530Km

ES 4 ALZON - BLANDAS 12.890 Km

ES 5 MONTDARDIER - ROUBIGNAC 14.530km

ES 6 ALZON – BLANDAS 12.890 Km
ES 7 MONTDARDIER – ROUBIGNAC 14.530km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.3.17 : NOUVEAU DEPART APRES ABANDON.

Si le rallye comporte plusieurs étape, les concurrents VHC peuvent profiter, en cas d'abandon ou de mise hors course, de la réintégration au titre de ' nouveau départ après abandon – rallye 2'

ARTICLE 8P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement au règlement de la coupe de France des rallyes VHC 2018

ARTICLE 10P. PRIX

Une Coupe sera offerte aux 3 premiers du Scratch après l'arrivée du dernier concurrent VHC
Sur le Podium du Parc des Châtaigniers au Vigan